



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur [lyoncapitale.fr](http://lyoncapitale.fr)

Téléchargé le 12 / 02 / 2026 à 22:20

Date de publication : lundi 6 janvier 2025 à 02:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

### AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU

Dénomination : Moto Taxi Ride Express

Siège : 173 Rue Jean Prévost 26500 BOURG  
LES VALENCE

Durée : 99 ans à compter de son  
immatriculation au RCS de ROMANS

Capital : mille euros (1.000,00 €)

Objet : Le transport de personnes à titre  
onéreux à deux ou trois roues (appelé  
plus communément « moto taxi » et  
accessoirement la location de véhicules  
motorisés ;

Transmission des actions : La cession des  
actions de l'associé unique est libre.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut  
participer aux décisions  
collectives sur justification de son identité et  
de l'inscription en compte de  
ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions

légales, chaque associé dispose d'autant de  
voix qu'il possède ou représente  
d'actions.

Président : Monsieur Eric Belien demeurant  
173 Rue Jean Prevost  
26500 BOURG-LÈS-VALENCE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/19db902a-4748-4379-b309-7ff091bf9de7-form-instance>